

Sommaire

ÉDITORIAL 3

ACTUALITÉS 4

La FNAM soutient l'ophtalmologie 4

DOSSIER 5

L'art de la guerre au XVII^{ème} siècle 5

HISTOIRE 12

Madagascar (1895-1905) 12

Cinq ans au 8^{ème} RCA 15

L'école des cadets de la France Libre 17

Le Stalag XII-D 19

Indochine, j'y étais 23

Hommage à nos Morts 26

Indochine, j'y étais (suite et fin) 28

Une journée d'accrochage, 2 mai 1961 30

LA GRANDE GARENNE 32

CULTURE & SCIENCES 37

LES GROUPEMENTS 40

LECTURE 47

Lu pour vous 47

Ouvrages récents 49

ANNONCES 51



1^{ère} page de couverture :

Les canons dits « classiques français », dans la cour d'honneur des Invalides à Paris © J-C. Pomade

4^{ème} page de couverture :

Vue de la Grande Garenne © J-C. Pomade

La Charte

Organe De La Fédération Nationale André-Maginot

BIMESTRIEL - Commission paritaire n°1208 A 06713
Mai - Juin 2013 - Dépôt légal à parution

Ancienne Fédération Nationale des Mutilés,
Victimes de guerre et Anciens combattants.
L'aînée des associations, créée en 1888
et reconnue d'utilité publique le 28 mai 1933.

SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATION :
24 bis, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris
Tél. : 01 40 46 71 40 - Fax : 01 40 46 71 41
C.C.P. Fédération Maginot Paris 714-96 U.
E-mail : fnam@maginot.asso.fr
Site internet : www.federation-maginot.com

DIRECTION ET RÉDACTION :
Directeur de la publication : Maurice Gambert.
Rédacteur en chef : Jean-Marie Guastavino.
Rédactrice en chef adjointe : Cathy Berjot-Ben Helal.
E-mail : lacharte@maginot.asso.fr

MAISON DE VACANCES :
La Grande-Garenne
18330 Neuvy-sur-Barangeon
Tél. : 02 48 52 64 00 - Fax : 02 48 52 64 02.

MISE EN PAGE - IMPRESSION - EXPÉDITION :
Caractère Imprimeur
ZI Delta, 57 Montée de Saint Menet, 13011 Marseille.

ABONNEMENT ANNUEL :
France 8€, Étranger 10€, prix unitaire 1,10€.
Pour tout changement d'adresse, envoyer 0,50€ et la dernière bande du journal à la rédaction. Toute adhésion nouvelle doit être accompagnée d'une contribution de 0,50€ aux frais de fabrication de la plaque-adresse.

La direction de La Charte ne peut être tenue responsable de la perte ou de la destruction des documents qui lui auraient été spontanément confiés.